

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION LE MANS AFTERWORK »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 3 janvier au vendredi 09 janvier 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION LE MANS AFTERWORK », un lot est mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 entrées pour la soirée, d'une valeur unitaire indicative de 13 € TTC.

Les entrées sont valables pour la soirée du jeudi 8 janvier 2026 uniquement.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Le gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Le gagnant devra se présenter à l'entrée le jour de l'évènement muni du justificatif de gain et d'une pièce d'identité.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.